AMBASSADE DE FRANCE EN IRAN

PROCES VERBAL DU CONSEIL CONSULAIRE

Le 09/05/2016 s'est réuni, en les locaux de l'Ambassade de France à Téhéran, poste chef-lieu, le conseil consulaire de la circonscription consulaire Asie centrale comprenant l'Afghanistan, l'Azerbaïdjan, l'Iran, le Kazakhstan, le Kirghizstan, l'Ouzbékistan, le Pakistan, le Tadjikistan et le Turkménistan.

- 9 h 30 : conseil consulaire en formation « Enseignement et bourses scolaires »,
- 15 h 00 : conseil consulaire en formation restreinte.

*

* *

I - Conseil consulaire en formation « Enseignement et bourses scolaires » année 2016/2017

Etaient présents pour les dossiers de bourse présentés à la première commission par les postes d'Azerbaïdjan, d'Ouzbékistan et d'Iran :

- Mme Claudine REMM, représentante du chef de poste, Présidente,
- M. Yves MERER, conseiller consulaire et Vice-président,
- Mme Valérie KHAN, conseillère consulaire,
- M. Armand MEIMAND, conseiller consulaire,
- Mme Ameneh ERSHADI, agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires, secrétaire.

Et les membres suivants **uniquement** pour les dossiers de bourse intéressant l'Ecole Française de Téhéran :

- M. Jamel OUBECHOU, Conseiller de coopération et d'action culturelle,
- M. Sébastien AUTIN, chef d'établissement de l'Ecole Française de Téhéran,
- Mme Anahita JAMBON, représentant de l'Association des parents d'élèves.

Absent /excusé :

- M. Hans ROUX , représentant de l'association « Français du Monde-ADFE ».
- M. Farid-Bilel CHOUCHAOUI, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants.

Ont été remis aux membres de la commission locale les documents de travail suivants:

- Ordre du jour,
- documents de référence sur le cadre réglementaire et budgétaire,
- éléments du barème,
- tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- liste des demandes par poste,
- dossiers et fiches condensées des familles.

Après un rappel du cadre réglementaire et budgétaire, il a été procédé à l'examen des demandes de bourses.

Je rappelle que chaque poste consulaire de la zone continue de saisir et d'instruire comme précédemment les dossiers de demande présentés par les familles de sa circonscription. Nous sommes réunis aujourd'hui pour émettre des avis sur les dossiers. Pour le présent exercice, 1 dossier présenté par le poste de Tachkent (Ouzbékistan), 5 dossiers présenté par le poste de Bakou (Azerbaïdjan) et 20 dossiers présentés par le poste de Téhéran (Iran).
Les décisions prises sur chaque dossier de demande de bourse scolaire l'ont été à l'unanimité (votes à main levée).

Les propositions seront soumises à l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE) en vue d'un examen en commission nationale en décembre prochain. Les deux procès-verbaux issus de l'application SCOLA seront adressés à l'AEFE dès l'émargement et l'approbation des membres effectués.

II – Conseil consulaire en formation restreinte

Etaient présents :

- M. François SÉNÉMAUD : Ambassadeur de France en Iran et Président du conseil consulaire,
- M. Yves MERER : conseiller consulaire et Vice-président
- Mme Valérie KHAN : conseillère consulaire,
- M. Armand MEIMAND : conseiller consulaire,
- M. Mathieu BRUCHON : conseiller économique,
- M. Jamel OUBECHOU : conseiller de coopération et d'action culturelle,
- M. Romain KERAVAL : conseiller commercial,
- Pierre-Arnaud BLANCHARD, stagiaire ENA,
- Mme Claudine REMM : consule et secrétaire de séance.

*
* *

1) Introduction par le Président du Conseil consulaire

Après avoir souhaité la bienvenue aux conseillers consulaires ainsi qu'aux conseillers de l'Ambassade, le Président a ouvert le conseil à 15 h 00. Il s'est assuré que le quorum était atteint puis a désigné la secrétaire de séance.

2) Interventions des conseillers économique et commercial ainsi que du conseiller de coopération et d'action culturelle : point depuis le dernier conseil consulaire du 10/11/2015

- **Le conseiller de coopération et d'action culturelle**

s'est exprimé sur la relance des activités culturelles et la reprise des institutions. S'agissant du dispositif des établissements culturels :

L'école française de Téhéran : pour l'année scolaire en cours (2015-2016), l'école française de Téhéran a connu une forte croissance des inscriptions (+20% à la rentrée 2015, 366 élèves). D'une capacité maximale de 400 élèves, cette institution pourrait à l'avenir arriver à saturation avec le retour de binationaux de la diaspora (franco-iraniens ou autres) et d'entreprises étrangères depuis la levée des sanctions économiques. S'il est pour l'instant prévu que l'école française demeure dans ses locaux actuels – moyennant une augmentation (non fixée à ce stade) des loyers perçus par l'Ambassade du Royaume-Uni, propriétaire du terrain – une extension est à envisager à plus long terme. Celle-ci pourrait prendre la forme d'une deuxième implantation sur un terrain appartenant à la France, ou d'une toute nouvelle implantation sur un site à déterminer.

L'Institut français de recherche en Iran (IFRI) : l'Institut est en phase progressive de reprise de ses activités, qui se traduit notamment par la refonte de son site Internet, la création d'une liste de diffusion, la relance des publications d'ouvrages, le programme de rénovation de la bibliothèque (48 000 ouvrages), de nouveaux partenariats, locaux et internationaux et la nomination à la rentrée prochaine d'un nouveau directeur issu du monde de la recherche. Outre une programmation soutenue de conférences en 2016 (sur les Jardins filtrants de Téhéran, les recherches archéologiques à Pasargades, le cinéma de guerre…), l'Institut prévoit de relancer en 2017 la publication de sa revue de recensions critiques *Abstracta Iranica*.

Le Centre de Langue : avec plus de 1000 inscrits par session (4 sessions par an de 3 mois chacune), le Centre de Langue est en fort développement avec un autofinancement très élevé. La récente organisation d'un Forum pour l'enseignement du français à l'université Shahid Beheshti ayant accueilli près de 1100 participants a témoigné de l'appétence pour la langue française en Iran. Le site accueille un espace Campus France qui assure la promotion de l'enseignement supérieur français, conforté par un dispositif expérimenté avec succès de dématérialisation des dossiers. Les Diplômes d'Etudes en Langue Française (DELF) et

diplômes approfondis de langue française (DALF) sont délivrés par le Centre de langue, ainsi que des opérateurs extérieurs.

Les axes d'évolution : les activités de coopération et culturelles menées par ces instituts ainsi que par le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) ne rencontrent pas à ce stade de difficultés particulières de la part des autorités iraniennes. Elles bénéficient par ailleurs d'une évolution positive, même si limitée, des budgets et de la recréation récente d'un poste d'attaché culturel. Elles s'étendront à l'avenir dans divers domaines : soutien à la traduction, promotion du cinéma, galeries d'art, environnement, filières juridiques en français dans les universités… La possibilité de faire tourner des artistes dans la région, notamment au Pakistan et en Iran a été abordée mais demande davantage de recherche.

Compte tenu du niveau de développement relativement avancé de l'Iran, le nombre de bourses délivrées reste modeste, de l'ordre de quelques dizaines par an (notamment en cotutelle). Le retour d'entreprises étrangères pourrait permettre à l'avenir d'instaurer des bourses cofinancées

- **Conjoncture économique et emploi**

Le conseiller économique s'est exprimé à son tour sur le cadrage macroéconomique. Malgré l'entrée en vigueur de la levée des sanctions économiques au titre de l'accord sur le nucléaire en janvier 2016, les effets sur l'économie iranienne ne se sont pour l'heure pas encore matérialisés. La croissance de l'année 2015-2016 a été nulle. Pour l'année 2016-2017, les prévisions de croissance ont été récemment revues à la baisse et s'établiraient autour de 3 à 4%. Dans un contexte de chute du prix des hydrocarbures et de recettes fiscales contraintes, la capacité de relance budgétaire du gouvernement demeure par ailleurs limitée.
Concernant les **investissements étrangers**, ceux-ci connaissent une reprise modérée, les investisseurs demeurant attentistes face à un niveau de risque encore perçu comme élevé. L'investissement local connait également une croissance limitée, les placements dans l'immobilier ou le secteur bancaire assurant des rendements plus élevés.

La **consommation des ménages** est encore largement atone, les consommateurs ayant reporté leurs décisions d'achats dans l'attente d'une baisse des prix importés espérée avec la levée des sanctions.

Perspectives de croissance. L'année 2016 est encore une année de transition, connaissant une reprise progressive qui ne sera amenée à se consolider qu'avec la reprise des sources de financement externes (IDE, canaux bancaires) et l'application de réformes structurelles ambitieuses. La relance de l'économie iranienne passera d'abord par une **reprise des exportations de pétrole** : si l'objectif de 2 millions de barils par jour a été tenu par le gouvernement sans trop de difficultés, le retour aux niveaux historiques de 4 millions de barils nécessitera des investissements majeurs que le gouvernement n'est actuellement pas en mesure de financer. Concernant le **retour des investisseurs étrangers**, le travail de clarification des sanctions résiduelles opéré par le trésor américain contribuera à rassurer les acteurs économiques qui pâtissent encore d'une certaine insécurité juridique. Le bon **fonctionnement des canaux financiers** demeure encore une condition importante au redémarrage de l'économie iranienne, qui passera par un assainissement du secteur bancaire iranien, le retour des bailleurs de fonds internationaux, et le retrait de l'Iran des listes noires du GAFI.

Situation des entreprises françaises. Pour la première fois en 5 ans, les ventes directes de la France à l'Iran ont connu une augmentation (+25% en 2015, + 11 au 1T 2016), témoignant du dynamisme des entreprises françaises et de la mobilisation des autorités françaises. En Iran, le dispositif économique français se compose du **conseiller économique** de l'Ambassade, récemment secondé d'un adjoint, du bureau Business France (cf. ci-dessous), de la section des **Conseillers du commerce extérieurs** dont le dynamisme est reconnu, et de la c**hambre de commerce** franco-iranienne en phase de remobilisation (accompagnement des entreprises, organisation de rencontres avec les milieux d'affaires). A l'avenir, la possibilité d'ouvrir les réunions des CCEF en format élargi aux conseillers consulaires a été évoquée.

Le conseiller commercial a ensuite pris la parole pour déclarer que les bureaux de **Business France** sont opérationnels depuis trois mois et qu'ils fonctionnent désormais en vitesse de croisière. Ils ont notamment permis la participation de nombreuses entreprises françaises à différents salons professionnels

(santé, agriculture, hydrocarbures). Business France travaille actuellement à consolider ses partenariats afin d'externaliser une partie de ses prestations pour répondre de façon individualisées aux besoins des entreprises françaises.

L'ADIT a par ailleurs pour projet, en association avec le Medef International, d'ouvrir dans les mois à venir le « **centre français des affaires à Téhéran** » (CFAT), qui proposera aux entreprises des services d'hébergement et de conciergerie d'affaires.

Si le soutien à l'emploi des Français en Iran est déjà pris en compte par le service économique de l'Ambassade et Business France, dans le respect de la discrétion à l'égard des affaires, l'implantation de cabinets de recrutement et d'acteurs proposant des solutions de portage salarial (CFAT) constituera un relais privilégié de diffusion des CV de Français en recherche d'emploi, émanant notamment des conseillers consulaires.

Les conseillers consulaires ont renouvelé le souhait de participer aux réunions de section des conseillers du commerce extérieur. Le président des CCE a déjà fait savoir à l'un des conseillers consulaires qu'il était à les accueillir lors des réunions qui ont pour objet de traiter l'emploi et la formation professionnelle.

3) Observations des conseillers consulaires concernant leurs activités dans les pays de la zone Asie Centrale

Les conseillers consulaires ont réitéré leurs demandes de mise en place de solutions techniques afin d'améliorer les échanges avec les postes de la zone. Ils regrettent en effet le manque de retour et d'informations des autres postes de la zone. Ils reconnaissant toutefois que des améliorations sont intervenues dans la diffusion des messages de sécurité à la communauté française.

4) **Questions soulevées par les conseillers consulaires en application de l'article 9 du décret n° 2014-144 du 18/02/2014 (cf. annexe 1)** :

Certains points d'agenda ayant déjà été traités directement lors des échanges avec les conseillers de l'Ambassade, sont abordés les points suivants :

Fiscalité : les conseillers consulaires ont évoqué la condamnation de la France pour l'application abusive de la CSG sur certains revenus en France des français qui résident à l'étranger.

La modernisation des services consulaires : Dans le cadre du MAEDI du XXIème siècle, des dispositions concrètes sont sur le point d'être effectives. A court terme, fin mai, le lancement de la nouvelle démarche en ligne d'inscription au registre, à moyen terme, la nouvelle application pour les visas, « Visas France » qui tendra vers une dématérialisation des procédures avec pour objectif final le « e-visa ».

Sécurité : Les conseillers consulaires soulignent une nouvelle fois l'importance d'effectuer des exercices de communication d'urgence en préparation de catastrophes naturelles.

Education : Les compatriotes qui résident au Pakistan demandent la réouverture de l'école française d'Islamabad. Cette dernière a été fermée en 2008 suite à des problèmes sécuritaires mais également de mauvaise gestion. Les parents souhaiteraient pouvoir disposer d'une structure pour accueillir les enfants francophones à la rentrée 2017.

Tenue du prochain conseil consulaire :

Le conseil consulaire juge utile qu'une prochaine réunion se tienne en dehors du chef-lieu de circonscription. La ville d'Islamabad (qui abrite une importante communauté française) a été évoquée.

Il restera à déterminer où se dérouleront les conseils consulaires en formation « Enseignement et bourses scolaires » ainsi que le CCPAS : poste chef-lieu ou Islamabad ?

5) Questions diverses

En vue des élections de 2017, les conseillers consulaires ont demandé si le vote électronique serait activé**.** Le bureau des élections de la DFAE a déjà commencé à communiquer avec les postes sur les dates des échéances électorales. Les informations seront au fur et à mesure mises en ligne sur les sites internet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil consulaire est levée par le Président à 17h15.

Annexe 1

Conseil Consulaire d'Asie Centrale

Téhéran 9 Mai 2016

Points d'agenda supplémentaires à la demande des Conseillers Consulaires

1. Rapport sur la mise en place du Plan d'Action Commun (JCPOA) signé en Juillet 2015 et dont la mise en œuvre a été initiée en Janvier 2016. Les français d'Iran et de la région sont choqués par le manque de progrès aussi bien sur les questions financières que commerciales qui les affectent directement.

2. Fiscalité : condamnation de la France pour l'application abusive de la CSG sur certains revenus en France des français qui résident à l'étranger. La perception des Français d'Asie Centrale est que la position de l'administration fiscale est, au mieux, inappropriée et sans doute anti constitutionnelle.

3. Mise en œuvre en Asie Centrale du programme de modernisation des services consulaires initié par Mr Fabius lors de la conférence des ambassadeurs. Progrès depuis le dernier Conseil Consulaire ?

4. Le débat sur la révision constitutionnelle qui a stigmatisé les binationaux a profondément marqué nos concitoyens d'Asie Centrale.

5. Gestion et préparation du traitement des risques. Peu de progrès perçus.

6. « Goût de France », semble peu promu en Asie Centrale par rapport à d'autres régions.

7. Point sur l'action menée par la France pour la protection des structures humanitaires et donc des éventuels travailleurs humanitaires français dans le cadre de la convention de Genève.

8. Collaboration culturelle dans la région, groupe d'amitiés parlementaires.

9. Enseignement français au Pakistan.

10. Prochain Conseil Consulaire ailleurs que dans le chef- lieu de la circonscription.